

Paris le 14 Novembre 2019

Service des Experts
Tél : 01.44.32.74.90

Mme MORTAZAVI Zohré née KAZEMI
11 rue de Javel - Appt 124
75015 PARIS

LS

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire connaître que, conformément aux dispositions de l'article 2 II de la loi du 29 juin 1971 modifiée, l'Assemblée générale de la cour d'appel de Paris a, lors de sa séance du 13 Novembre 2019, émis un **AVIS FAVORABLE** à votre réinscription pour une **durée de 5 ans**, sur la liste des experts judiciaires près la Cour d'Appel :

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-01.02.26-Persan

sous la rubrique : H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION
dans la spécialité : H-02.02.26-Persan

Votre réinscription sera effective à compter du 1er janvier prochain.

Vous trouverez, ci-joint, une attestation établie pour cinq ans.

En application de l'article 10 du décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 relatif aux experts, il vous appartiendra, si vous le souhaitez, de solliciter à l'expiration de votre période quinquennale, et ce, **avant le 1^{er} mars 2024**, votre réinscription pour un nouveau mandat de 5 ans si vous remplissez toujours les conditions d'exercice.

Par ailleurs, j'ai l'honneur de vous rappeler les dispositions de l'article 23 du décret du 23 décembre 2004 sur les obligations des experts : « l'expert fait connaître tous les ans avant le 1er mars au procureur général le nombre de rapports qu'il a déposés au cours de l'année précédente ... ainsi que les formations suivies dans l'année écoulée ». Ces documents peuvent être adressés par courriel, au service des experts : experts.ca-paris@justice.fr

Veillez agréer, Madame, l'expert, l'expression de notre considération distinguée.


P/ Le Greffier en Chef
Maud CHAMPOUSSIN
Greffier



COUR D'APPEL DE PARIS

LE PROCUREUR GENERAL

ATTESTATION

Je soussignée, Michèle Vaubailon, magistrat honoraire près la Cour d'appel de Paris, atteste par la présente que Madame MORTAZAVI Zohré née KAZEMI, née le 13 Juillet 1956 à CHIRAZ, a été réinscrite par décision de l'Assemblée Générale de la cour d'appel de Paris du 13 Novembre 2019 sur la liste des experts près ladite Cour pour une durée de cinq ans :

dans la branche H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION,
sous la rubrique H-01.02.26 - Persan (INTERPRETARIAT)

dans la branche H-INTERPRETARIAT - TRADUCTION,
sous la rubrique H-02.02.26 - Persan (TRADUCTION)

Michèle VAUBAILLON

Magistrat honoraire

